



MEDIA FOR DIVERSITY AND  
MIGRANT INTEGRATION

**INDICATEURS DE LA DIVERSITÉ MEDIVA**  
*Boîte à outils*  
**pour l'évaluation de la capacité des médias à  
refléter la diversité et promouvoir l'intégration  
des immigrants**

Anna Triandafyllidou  
en coopération avec  
Sam Bennett, Malgorzata Fabiszak, Franziska  
Fehr, Eda Gemi, Michal Krzyzanowski, Artur  
Lipinski, Sonia McKay, Eugenia Markova, Neil  
O'Boyle, Paschal Preston, Iryna Ulasiuk, Jessika ter Wal



*The MEDIVA Project is co-funded by  
the European Fund for Integration of  
Third Country Nationals, Community  
Actions 2009*



INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN, FLORENCE  
CENTRE ROBERT SCHUMAN

**INDICATEURS DE LA DIVERSITE MEDIVA**  
***Boîte à outils***

**pour l'évaluation de la capacité des médias à refléter la  
diversité et promouvoir l'intégration des immigrés**

ANNA TRIANDAFYLLIDOU  
EN COOPÉRATION AVEC  
SAM BENNETT, MALGORZATA FABISZAK, FRANZISKA  
FEHR, EDA GEMI, MICHAL KRZYZANOWSKI, ARTUR  
LIPINSKI, SONIA MCKAY, EUGENIA MARKOVA, NEIL  
O'BOYLE, PASCHAL PRESTON, IRYNA ULASIUK,  
JESSIKA TER WAL

**PROJET MEDIVA**

Ce texte ne peut être téléchargé qu'à des fins de recherche personnelle. Toute reproduction à d'autres fins, sur support papier ou électronique, doit faire l'objet de l'autorisation préalable de l' (des) auteur(s), directeur(s) de la publication. Pour citer ce texte, la référence doit inclure le nom complet de l' (des) auteur (s), directeur (s) de la publication, le titre, le numéro du *working paper* ou autres séries, l'année et la maison d'édition.

© 2011 The MEDIVA Project

Imprimé en Italie  
Institut Universitaire Européen  
Badia Fiesolana  
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)  
Italie  
[www.eui.eu/RSCAS/Publications/](http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/)  
[www.eui.eu](http://www.eui.eu)  
[cadmus.eui.eu](http://cadmus.eui.eu)



## **Les médias, la diversité et l'intégration des immigrés : consolider les connaissances et évaluer les pratiques des médias dans l'UE (MEDIVA)**

Le projet MEDIVA vise à renforcer la capacité des médias à refléter la diversité croissante des sociétés européennes et à promouvoir l'intégration des immigrés. Pour parvenir à cet objectif, le projet a organisé les connaissances produites jusqu'à présent dans une base de données consultable en ligne, à disposition des professionnels des médias et du grand public, regroupant toutes les études concernant les médias et les questions de diversité/intégration. A partir des travaux existants et d'entretiens approfondis avec des journalistes confirmés à travers l'Europe, le projet MEDIVA a conçu un ensemble d'indicateurs (disponibles dans 8 langues) de suivi des médias (*monitoring*). Cet ensemble d'indicateurs peut s'appliquer à différents types de médias, dans différents pays, et servir de base à une (auto-)évaluation ainsi qu'à un mécanisme futur de veille médiatique. Quatre rapports thématiques ont été rédigés pour examiner comment les journalistes et autres professionnels des médias appréhendent la diversité issue de l'immigration dans cinq domaines de leur profession : les conditions de recrutement/d'emploi, les formations dispensées, en ce qui concerne les codes déontologiques, la création de l'information et la production des programmes, la manière de présenter la diversité (le contenu des sujets d'actualité). Enfin, cinq colloques régionaux ont rassemblé professionnels des médias, ONG /associations de la société civile et chercheurs pour débattre du rôle des médias dans la promotion de l'intégration des populations immigrées.

Le projet MEDIVA est hébergé par le Centre Robert Schuman et coordonné par Prof. Anna Triandafyllidou ([anna.triandafyllidou@eui.eu](mailto:anna.triandafyllidou@eui.eu)).

L'IUE et le Centre Robert Schuman (RSCAS) ne sont pas responsables des opinions exprimées par le(s) auteur(s).

**Anna Triandafyllidou** est la coordinatrice du projet MEDIVA. Elle est Professeur (à temps partiel) au Centre Robert Schuman - Institut Universitaire Européen à Florence, Italie. **Iryna**

**Ulasjuk** et **Eda Gemi** sont Assistantes de recherche du projet MEDIVA à l'Institut Universitaire Européen, Centre Robert Schuman.

**Jessika ter Wal** est chercheur à Miramedia, Pays-Bas, depuis 2004. Elle était également Chargée de recherche (1997-2004) au Centre européen de recherche sur les migrations et les relations ethniques (ERCOMER) de l'Université d'Utrecht puis et Maîtres de Conférences (*Assistant Professor*) de 2008-2010 dans cette même institution (School of Governance).

**Prof. Paschal Preston** est titulaire d'une chaire de recherche à l'École de Communication de Dublin City University (DCU). Il est le fondateur et directeur de l'unité de recherche COMTEC de DCU et membre du centre de recherche SIM. **Neil O'Boyle** enseigne à l'École de Communication de DCU, où il est également directeur du pôle de recherche 'International Media, Interculturalism and Migration'. **Jim Rogers** et **Franziska Fehr** sont respectivement chercheur post-doc et chercheur à l'École de Communication de DCU.

**Sam Bennett** est doctorant à la Faculté d'Anglais de l'Université Adam Mickiewicz. **Artur Lipiński** est Maître de Conférences (*Assistant Professor*) à la Faculté de Sciences Politiques et Journalisme, Université Adam Mickiewicz. **Małgorzata Fabiszak** est Maître de Conférences senior (*Associate Professor*) à la Faculté d'Anglais de l'Université Adam Mickiewicz, et chef du Département de Linguistique Cognitive. **Michał Krzyzanowski** est Maître de Conférences (*Assistant Professor*) à la Faculté d'Anglais de l'Université Adam Mickiewicz à Poznan. Il a récemment été Professeur invité à l'Université d'Örebro (Media and Communication Studies) et Chargé de recherches en Linguistique et Langue Anglaise, à l'Université de Lancaster, Royaume-Uni.

**Eugenia Markova** est chercheur pour le projet MEDIVA. Elle est Chargée de recherches sur les Migrations (à temps partiel) au Working Lives Research Institute et Maître de conférences (*Senior Lecturer*) à l'École de Commerce de London Metropolitan University. **Sonia McKay** est la directrice scientifique du projet MEDIVA. Elle est professeur d'Etudes socio-juridiques européennes au Working Lives Research Institute de London Metropolitan University.

Pour de plus amples informations : <http://mediva.eui.eu>  
Projet MEDIVA, Robert Schuman Centre for Advanced Studies  
Institut universitaire européen, Via delle Fontanelle, 19  
50016 San Domenico di Fiesole (FI), Italie

Fax: + 39 055 4685 770, courriel : [anna.triandafyllidou@eui.eu](mailto:anna.triandafyllidou@eui.eu) ou [iryna.ulasiuk@eui.eu](mailto:iryna.ulasiuk@eui.eu)





## Introduction

Ces dix dernières années, l'Europe a connu de sérieuses tensions entre les populations majoritaires et les minorités ethniques ou religieuses, surtout avec les immigrés et leurs descendants. On compte parmi ces conflits les violences entre les Britanniques 'natifs' et les jeunes musulmans du sous-continent indien dans le nord de l'Angleterre (2001), les émeutes dans les communautés maghrébines musulmanes en France (2005) et la crise des caricatures danoises en 2006 suite à la publication de dessins du Prophète Mahomet. Les communautés musulmanes font également l'objet de contrôles approfondis suite aux attentats terroristes aux États-Unis (2001), en Espagne (2004) et en Grande-Bretagne (2005). Et les gouvernements européens sont de plus en plus sceptiques quant à l'éventuelle adhésion de la Turquie, pays socio-culturellement et religieusement différent de l'actuelle Union à 27, à l'UE. Les controverses relatives à la construction de mosquées en Italie, Grèce, Allemagne ou France illustrent également ces tensions.

Plus récemment, nous avons assisté à la tragédie de crimes motivés par la haine raciale commis par des partisans d'extrême droite, en Norvège pendant l'été 2011 et à Florence en Décembre 2011. En outre, un plus récent scandale est tout particulièrement inquiétant : l'incapacité de la police allemande d'identifier avant 2011 les coupables de meurtres à caractère raciste perpétrés par des partisans d'extrême droite entre 2000 et 2007.

La diversité ethnique et religieuse, et les tensions qu'elle peut porter, peuvent être encore exacerbées par la crise financière mondiale qui a frappé – bien qu'à des degrés divers – la plupart des pays de l'UE depuis 2008. Dans un contexte d'augmentation du chômage et de l'insécurité, les nationaux d'Etat tiers résidant dans l'UE tendent à devenir la cible d'attitudes xénophobes et racistes. Les partis d'extrême droite tels que le Front national en France, le parti *LAOS* en Grèce ou la *Lega Nord* en Italie trouvent des réponses pratiques et faciles aux inquiétudes des citoyens en blâmant les immigrés pour tous les problèmes des sociétés européennes.

Dans ces conditions, la question de l'intégration des nationaux d'Etat tiers s'avère d'autant plus pressante pour préserver la cohésion sociale et aider les sociétés de l'UE à surmonter la crise. Les médias ont un rôle à jouer dans ces circonstances, en promouvant des discours relatifs aux politiques publiques et des représentations médiatiques qui soient favorables à l'intégration et non pas 'immigrophobes'.

Des institutions européennes – telles que l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), la Direction Générale 'Emploi, affaires sociales et inclusion' (DG EMPL), l'Union Européenne de Radiotélévision (UER) et la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ) ont lancé plusieurs initiatives visant à renforcer la capacité des médias à reproduire la diversité. Plusieurs études ont identifié et présenté les meilleures pratiques en vue de sensibiliser les professionnels et entreprises de médias. Parmi ces initiatives, il convient de souligner le projet Media4Diversity achevé en 2009 et le *Guide de la diversité culturelle pour les émissions d'information sur les télévisions de service public* publié en 2007 avec le soutien de l'UER et de la FRA, le projet Tuning into Diversity et les projets connexes MIM,

Dialogue et MEM, la conférence de 2010 y correspondant et le développement du guide de la diversité pour les ONG et associations; l'initiative pour un journalisme éthique de la FIJ et les rapports annuels sur les médias et le dialogue interculturel publiés par l'organisation Miramedia qui est également partenaire dans ce projet.

Le projet MEDIVA tente de s'appuyer sur ce travail et de le pousser plus loin en améliorant l'organisation des connaissances disponibles dans ce domaine (avec une base de données et une série de rapports thématiques). En outre, le projet crée cet ensemble d'indicateurs d'évaluation permettant d'évaluer la capacité de chaque type de média (presse écrite, télévision ou internet) à refléter la diversité issue de l'immigration et promouvoir l'intégration des immigrés.

### **La base de données MEDIVA**

La première action du projet MEDIVA a été d'organiser les connaissances produites par les différents projets de recherche dans une base de données disponible sur :

<http://www.eui.eu/Projects/MEDIVA/Bibliography.aspx/>.

La base de données comprend plus de **250 études** et documents publiés dans huit langues de l'UE (bulgare, néerlandais, anglais, français, allemand, grec, italien, polonais), qui évaluent la capacité des médias européens (presse, TV, radio et internet notamment) à refléter la diversité et promouvoir l'intégration des immigrés.

La base de données est organisée en **quatre espaces thématiques : le contenu de l'actualité relative aux immigrés, les pratiques relatives à la création de sujets d'actualité et la production de programmes, le recrutement et l'emploi ainsi que les procédures de formation**. Elle est gratuitement accessible en ligne, facile d'utilisation avec un système complet de recherche par auteur, titre, mot-clé.

### **Les rapports thématiques MEDIVA**

En plus de la base de données, le projet MEDIVA a produit quatre Rapports Thématiques. Ces rapports s'appuient sur l'analyse de la littérature académique, des politiques publiques et des documents y correspondant inclus dans la base de données, ainsi que sur un ensemble de **68 entretiens semi-directifs avec des journalistes confirmés et des professionnels des médias effectués** pendant l'été et l'automne 2011 **dans six pays** (Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne et Royaume-Uni). Les rapports complets sont disponibles sur : <http://www.eui.eu/Projects/MEDIVA/Reports.aspx>. Nous présentons ci-dessous une partie des principales conclusions en tant qu'elles sont pertinentes pour la mise en place de nos indicateurs d'évaluation des médias.

***Rapport thématique MEDIVA 2011/01 – Les immigrés et les pratiques des médias relatives à la création de sujets d'actualité***

Malgré les progrès constatés, l'analyse montre que **la création de l'actualité relative aux immigrés reste entravée par plusieurs défis.**

- Les informations relatives à l'immigration sont recueillies lorsqu'arrive quelque chose de sensationnel et qui vaut la peine d'être rapporté. Et il s'agit généralement de quelque chose de 'mauvais' lié aux immigrés ou à l'immigration.
- L'agenda politique général influence fortement la manière dont les questions relatives à l'immigration sont reprises dans l'actualité.
- Cependant beaucoup de journalistes, soucieux de la qualité et de l'impartialité de ce qu'ils rapportent, vont au-delà de l'agenda politique : ils couvrent les questions qu'ils estiment valoir la peine d'être traitées parce que les gens veulent en savoir plus.
- Les aspects traités couvrent les récits personnalisés à forte charge émotionnelle, qui peuvent intéresser un public plus large, des histoires révélant l'aspect 'humain' et 'quotidien' de l'immigration (notamment les familles réunies, les histoires d'intégration réussie, les personnes fuyant un conflit, mais aussi les immigrés usant et abusant du système de protection sociale)
- Les journalistes consultent souvent des immigrés, des communautés d'immigrés, des associations/ONG et autres acteurs non étatiques qu'ils jugent les plus fiables pour les questions relatives à l'immigration. La règle d'or est : vous devez parler à des personnes directement concernées.
- Cependant, l'accès à ces sources d'informations 'alternatives' au lieu, par exemple, des agences de presse nationales, des autorités gouvernementales ou des experts universitaires, n'est pas toujours facile. Soit de nombreux migrants ne font pas confiance aux journalistes et ont peur de parler ; soit le journaliste peut ne pas avoir accès aux réseaux appropriés permettant de construire un rapport de confiance. En fait, les experts peuvent jouer ce rôle en tant que 'garants de la parole des immigrés'.
- Le souci reste que les voix des immigrés ne sont pas entendues autant qu'elles le devraient, même pour des aspects qui les concernent directement.
- En outre, les médias ne couvrent pas le thème de l'immigration de manière continue. Ils ont tendance à inonder l'espace médiatique quand quelque chose de dramatique se passe, mais abandonnent rapidement le sujet pendant les périodes 'normales'. Ils

amènent ainsi le public à n'envisager l'immigration que dans le cadre « problème / conflit / difficulté ».

Bien que notre étude dresse un tableau ambivalent avec des tendances contrastées (réduction des budgets des rédactions et du nombre de journalistes professionnels à temps plein ; augmentation de la participation des citoyens et multiplication potentielle des nouvelles sources d'information avec les *smart phones* et les réseaux sociaux), les 5 dernières années ont également vu la mise en place d'initiatives importantes encourageant une prise de conscience quant à la diversité dans les médias. Parmi ces dernières, nous distinguons le projet Media4Diversity, les principes de Camden sur la liberté d'expression et l'égalité, l'initiative pour un journalisme éthique, la Charte de Rome créant un code de conduite pour les reportages relatifs aux migrants et réfugiés, et le guide de la diversité pour les diffuseurs du service public.

**Pour en savoir plus :**

<http://www.eui.eu/Projects/MEDIVA/Documents/Reports/reports/MEDIVAThematicReport201101.pdf>

## **Rapport thématique MEDIVA 2011/02 – Le contenu relatif aux immigrés dans les médias**

### **Le contenu des médias**

Un des principaux constats confirmant les recherches antérieures est que le traitement médiatique des immigrés se nourrit fréquemment de l'opposition entre un 'nous' positif et un 'eux' négatif. Les personnes immigrées sont fréquemment représentées en tant que groupes plutôt qu'individus, à qui on attribue ensuite des caractéristiques menaçantes ou on associe des problèmes, en particulier la criminalité et les conflits. Mais certaines études ont également identifié l'utilisation d'arguments humanitaires dans le discours de la presse. Il apparaît aussi dans la littérature que les immigrés sont représentés plus négativement que les non-immigrés dans des contextes d'actualité similaires. Plusieurs études ont pointé les effets négatifs de la couverture des médias généralistes sur le traitement /les attitudes à l'égard des immigrés dans la société.

Des exemples positifs de traitement médiatique ont été trouvés dans la presse locale (dans les agglomérations en particulier), dans des journaux de référence (employant des journalistes spécialisés sur le sujet et permettant des reportages et enquêtes de fond, ainsi que la mise en contexte des informations), et dans la programmation des diffuseurs du service public dans un certain nombre de pays. Comme le confirment les entretiens, selon le type de média, de politique éditoriale et l'actualité du jour, plus d'exemples positifs peuvent être trouvés.

En général, les immigrés de la deuxième et troisième générations sont plus visibles, plus souvent cités et la représentation qui en est faite est plus équilibrée que celle des nouveaux immigrés ou des réfugiés. Cependant, plusieurs études affirment que les citations des sources de la population minoritaire ou immigrée restent globalement assez limitées, bien qu'un peu mieux dans la presse de référence et la presse locale. Les personnes interrogées par MEDIVA révèlent également qu'il est plus facile d'obtenir une visibilité des immigrés à la télévision dans des programmations ciblées et des programmes de divertissement que dans les journaux et les *talk-shows* diffusés aux heures de grande écoute (en *prime-time*).

En ce qui concerne le traitement médiatique des années 2000, on constate en particulier la représentation stéréotypée des musulmans dans les médias, laquelle associe par exemple les hommes musulmans au fondamentalisme religieux et représente les femmes musulmanes comme des victimes d'une culture rétrograde et de préceptes religieux infériorisants. Lorsqu'il s'agit de la situation des musulmans, l'image prédominante dans la plupart des études des médias est celle d'un Islam menaçant la sécurité, la culture et les valeurs fondamentales de l'Occident, bien que dans certains cas il y avait place pour une représentation plus équilibrée, des enquêtes et reportages de fond, ainsi que des débats. Ceci a également conduit à un glissement de sens de la participation vers le conflit lorsque des questions relatives aux immigrés sont débattues, et dans certains cas, à la confusion de l'actualité étrangère relative à des conflits internationaux et de celle nationale.

Dans de nombreuses études d'une partie des pays analysés pour ce rapport, l'origine nationale ou ethnique des suspects est encore mentionnée dans les chroniques criminelles, ou - comme

il ressort des entretiens – les auteurs sont moins attentifs à ne pas le faire. Les journalistes interrogés ont souligné le fait qu'ils appliquent les normes professionnelles et portent une attention particulière à la nécessité du traitement neutre et exact des informations relatives aux immigrés comme pour toute autre information, en particulier dans la presse de référence et la radiodiffusion publique. Une partie des entretiens confirme toutefois un manque de précision en ce qui concerne les statuts et origines des immigrés, en particulier de la part des journalistes ou des rédacteurs en chef de journaux généralistes ou de journaux populaires sans intérêt particulier pour le sujet.

L'utilisation des sources de la population immigrée dans la presse semble avoir diminué au fil du temps. Cela s'explique peut-être par la diminution des journalistes spécialisés et une lassitude plus générale de plusieurs journalistes immigrés d'être considérés comme les spécialistes des communautés immigrées.

Au regard des études examinées, on ne peut pas identifier de tendance commune quant au développement du contenu des médias : certains travaux soulignent les représentations et formulations négatives, tandis que d'autres publications mettent en avant l'augmentation des reportages d'investigation, de la contre-argumentation, et de l'utilisation des sources dans les populations immigrées comme des signes d'une image moins essentialisante des immigrés.

Plusieurs projets visent à améliorer l'image des immigrés, en instaurant par exemple un dialogue et des réseaux qui permettent des relations et une communication entre les associations d'immigrés et les professionnels des médias. Les entretiens ont également fourni des exemples d'organisations qui investissent dans la formation ou le développement professionnel de leur personnel afin de favoriser une transmission exacte des informations en rapport avec la diversité ethnique, religieuse et culturelle. D'autres structures s'appuient sur des politiques éditoriales strictes pour garantir la qualité journalistique en général, ou accordent une attention particulière à la recherche et la préparation des invités et des sources de la population immigrée.

Cependant, d'après ce que nous avons été en mesure d'évaluer, les médias n'ont pas de pratique particulière quant au contenu relatif à la situation spécifique des ressortissants des pays tiers. Cet aspect mérite une enquête plus approfondie car les programmes de sensibilisation inspirés par des logiques de diversité raciale ou ethnique pourraient s'avérer moins efficaces lorsqu'appliqués à la diversité issue de l'immigration récente et à la place des ressortissants de pays tiers.

En outre, ce rapport recommande de prendre en compte la position changeante de la profession journalistique et le rôle des journalistes dans le débat public relatif à l'intégration des immigrés. L'analyse du contenu des médias devrait comprendre non seulement la représentation des groupes sociaux et leurs appréciations négatives ou positives dans l'actualité, mais aussi, comme cela a été fait par une partie des études examinées, la manière par laquelle les thèmes de l'immigration et de l'intégration sont expliqués, évalués et transmis dans les sujets d'information. Elle devrait également s'intéresser aux types de réclamations et demandes exprimées en termes de recours, et leurs conséquences, dans le contexte du discours public changeant sur l'intégration des populations immigrées.

**Pour en savoir plus :**

<http://www.eui.eu/Projects/MEDIVA/Documents/Reports/reports/MEDIVAThematicReport201102.pdf>

***Rapport thématique MEDIVA 2011/03 – Les pratiques des médias en matière de recrutement et d'emploi***

**«Comment avoir un pied dans la place ? » Les pratiques de recrutement dans l'industrie des médias**

□ On constate un rapport fort entre le pays où se trouve le média et la mise en œuvre formelle de mesures de lutte contre la discrimination à l'embauche, même si un quart des personnes interrogées ne savent pas si de telles mesures existent dans leur entreprise. Plus de la moitié des personnes interrogées au Royaume-Uni et la moitié de celles interrogées aux Pays-Bas ont indiqué que leurs méthodes de recrutement incluent des mesures de lutte contre la discrimination. Aucune des personnes interrogées en Italie et en Irlande n'était au courant de l'adoption de telles mesures par leur entreprise. Pour autant, cela ne signifie pas que les médias étudiés dans ces pays ne sont pas accessibles à un large éventail de demandeurs d'emploi.

□ Aucune des personnes interrogées en Irlande, Italie et Grèce ne savait que leur entreprise assurait un *monitoring* de la diversité. Au Royaume-Uni, les personnes interrogées ont évoqué une procédure de candidature requérant que les candidats remplissent et soumettent un formulaire concernant l'égalité et la diversité. Les législations nationales font parfois obstacle à un tel suivi. Une personne a expliqué qu'aux Pays-Bas, l'origine ethnique du candidat est demandée sur les formulaires d'emploi, mais il est facultatif d'y répondre. Les contrats de travail ont davantage limité le *monitoring* de la diversité. Les pigistes (employés *freelance*) ne sont enregistrés que s'ils ont travaillé plus d'un mois avec une société. Les travailleurs migrants sont rarement enregistrés en raison de la nature de leur contrat.

□ Très peu de personnes interrogées ont déclaré que leur entreprise publie les postes vacants. Pour certaines, la publicité et un processus de sélection adapté permettent non seulement à l'employeur de bénéficier de l' 'image' de celui qui 'ne discrimine pas', mais aussi de trouver la meilleure personne pour le poste. Comme l'une des personnes interrogées l'a formulé : «Notre préoccupation est d'avoir la meilleure personne pour le poste ; ce n'est pas "Assurons-nous d'avoir des minorités ethniques"». (Int.40)

□ Certaines personnes de l'échantillon affirment que les immigrants et les minorités ethniques pourraient être en partie responsables du manque de diversité de la population active exerçant dans les médias : ils hésitent à présenter leur candidature à des emplois dans les médias, ce qui contribue au manque de diversité dans l'industrie.

### **Obstacles propres à l'emploi des immigrants dans les médias**

□ Le népotisme et le manque d'expérience du pays d'accueil constituent des obstacles supplémentaires spécifiques aux populations immigrées et aux minorités ethniques. Les médias aux Pays-Bas et en Irlande sont encore considérés comme un 'bastion blanc' difficile à pénétrer selon les personnes interrogées. Les nouvelles recrues ont tendance à venir principalement des mêmes écoles et à reproduire la force de travail existante.

□ Il existe des différences entre les pays quant au désir des migrants de travailler dans les médias, selon les personnes interrogées. Aux Pays-Bas, pays avec une longue tradition



d'immigration, les carrières dans les médias ne sont pas si populaires pour les jeunes immigrés d'origine non-occidentale. Préférence est donnée aux carrières en médecine, droit, économie et gestion d'entreprise car ces secteurs sont considérés comme offrant de meilleurs sécurité et statut. Cette préférence dans le choix de carrière pourrait trouver racine dans des expériences antérieures dans le pays d'origine.

□ Selon certaines personnes interrogées, le ralentissement économique des dernières années a eu un effet dissuasif majeur sur l'embauche dans les médias : « Pas d'emploi disponible » a été répété dans tous les pays étudiés. La faible demande d'emplois et une offre excessive de personnes hautement qualifiées, toutes deux associées à 'énormément de concurrence', constituent autant d'obstacles généraux supplémentaires à l'emploi dans les médias.

□ Les différences culturelles peuvent constituer des obstacles supplémentaires pour les demandeurs d'emploi d'origine immigrée. Selon un reporter néerlandais d'origine surinamienne hindoustani, le port du voile crée une difficulté supplémentaire pour obtenir un travail dans l'industrie des médias.

**Rapport thématique MEDIVA 2011/03 – Les pratiques des médias en matière de recrutement et d'emploi (cont.d)**

**Diversité de la population active dans les médias : Peut-on parler de discrimination ?**

□ Il y a un lien significatif entre le pays où le média se trouve et la mise en œuvre de mesures relatives à l'égalité. Selon les personnes interrogées en Grèce, Italie et Pologne il n'existe pas de politiques relatives à l'égalité dans le média pour lequel elles travaillent. En comparaison, toutes les personnes interrogées au Royaume-Uni, la moitié aux Pays-Bas et légèrement plus du quart en Irlande ont indiqué que leur société met en œuvre de telles mesures. Plusieurs personnes interrogées en Italie ont déclaré que les principes relatifs à l'égalité sont respectés au niveau individuel, en se référant à des documents écrits encadrant les journalistes dans leur travail.

□ Les disparités dans l'emploi des personnes immigrées sont plus grandes quand on prend les chiffres au niveau national. Toutes les personnes interrogées au Royaume-Uni et aux Pays-Bas ont indiqué que des travailleurs immigrés sont employés dans les médias. Plusieurs personnes interrogées en Irlande ont répété qu'il y a un manque de diversité dans les médias irlandais. Seulement quatre personnes interrogées en Italie ont parlé du recrutement des personnes immigrées, qui se fait en très petits nombres. Les médias ethniques de l'échantillon sont plus susceptibles de s'appuyer exclusivement sur des travailleurs immigrés ayant les compétences linguistiques adéquates (journaux albanais à Athènes, stations de radio ethniques en Pologne).

□ Dans tous les pays de l'enquête, les journalistes immigrés sont plus susceptibles de travailler en *freelance* ou sur contrat de courte durée. Il doit être noté que ceci n'induit pas nécessairement une discrimination car être engagé le temps d'un projet est une caractéristique commune à l'emploi à la radio et à la télévision. Les conditions de travail des personnes immigrées sont toutefois définies comme précaires par un interviewé en Italie.

□ Une personne employée dans un organe de radiodiffusion publique à Londres a parlé d'une segmentation de l'emploi dans les médias où les personnes immigrées ne travaillent pas dans les services relatifs à l'actualité : ils sont plus susceptibles d'être employés dans les archives. Les emplois vont différer en termes de conditions.

**Nouvelles questions**

□ Les pays européens, avec leurs traditions d'immigration et leur mise en œuvre de la législation relative à l'égalité, sont apparus comme des variables importantes des pratiques de recrutement. Des sociétés avec des méthodes de recrutement relativement solides sont plus susceptibles de publier les vacances de postes afin de trouver le 'meilleur candidat'. Cependant, l'efficacité de ce mécanisme des ressources humaines peut parfois se heurter à la compétition interne.

- Bien que le rapport reconnaisse les risques de quantifier la diversité de la population active en cochant des cases, il reconnaît le *monitoring* comme un mécanisme de gestion des ressources humaines pouvant faire la différence car il constitue un outil important pour mesurer l'amélioration.
- Le rapport affirme que des systèmes d'ouverture efficaces et novateurs pourraient réduire les obstacles à la diversité dans les médias en proposant un emploi aux personnes d'origine immigrée qui auraient autrement très peu de contacts et une connaissance limitée du pays d'accueil.
- La voie à suivre – tout en reconnaissant les défis structurels de la crise économique actuelle et le 'gel des embauches' qui en découle – est la mise en œuvre d'une réglementation et d'une veille médiatique (*monitoring*) officiels. Les pressions externes exercées par les réglementations pourraient remettre en question la résistance au changement de la 'monoculture' de l'industrie.

**Pour en savoir plus :**

<http://www.eui.eu/Projects/MEDIVA/Documents/Reports/reports/MEDIVAThematicReport201103.pdf>

## **Rapport thématique MEDIVA 2011/04 – Les formations sur la diversité dans les médias**

### **Les méthodes de formation**

Les données recueillies dans le cadre des entretiens suggèrent que, dans tous les Etats membres sauf les Pays-Bas et le Royaume-Uni, seul un petit nombre de professionnels des médias a reçu une formation officielle sur la diversité. De plus, les opportunités de formation sont rares, on les encourage peu et il y a un manque général de lignes directrices et de politiques. Sans surprise, il y a aussi très peu de mécanismes de suivi et d'évaluation, ce qui signifie que même dans les structures proposant une certaine forme de formation, cette dernière fait rarement l'objet d'examens ou d'améliorations périodiques.

Les attitudes à l'égard des formations sur la diversité varient considérablement entre les Etats membres examinés. Bien que les journalistes soient largement favorables à une « éducation » professionnelle continue sous des formes variées, certains sont hostiles à l'idée de « formation », considérant cela comme une intrusion non nécessaire dans leur « savoir-faire » professionnel. Ceux en faveur des formations sur la diversité sont restés prudents quant aux possibles impacts de ces dernières, certains suggérant qu'il est peu probable que ces initiatives réussissent sans une diversification accrue de la population active dans les médias (bien que la plupart ait également critiqué l'utilisation des quotas pour l'emploi).

**Nos recommandations** pour améliorer la situation comprennent les points suivants :

- Les structures créant les sujets d'actualité dans chaque Etat membre devraient établir un forum collectif permettant d'échanger idées et informations au sujet des formations sur la diversité (qui pourrait prévoir chaque année des ateliers de travail et la publication d'un manuel des bonnes pratiques)
- Une personne (ou un département) spécifiquement en charge de la diversité devrait être nommée dans tous les médias (indépendamment de la taille) de sorte que la responsabilité ne repose pas entièrement sur les organismes journalistiques et les établissements d'enseignement.
- Doivent également être créés des mécanismes de *monitoring* et de retour d'informations, avec le partage des exemples de « bonnes pratiques » grâce au forum.
- Les obligations à l'égard de la diversité devraient être généralisées, en inscrivant des objectifs en ce sens dans des chartes organisationnelles.

### **Pour en savoir plus :**

<http://www.eui.eu/Projects/MEDIVA/Documents/Reports/reports/MEDIVAThematicReport201104.pdf>

## **Les indicateurs MEDIVA**

A la lumière de ces constats, nous avons élaboré un ensemble **d'indicateurs d'évaluation des médias** visant à suivre et évaluer **la capacité d'un média à refléter la diversité issue de l'immigration et à promouvoir l'intégration des populations immigrées**<sup>1</sup>. Ceci peut être effectué par la direction du média concerné (propre suivi et auto-évaluation) ou se faire sous la forme d'un mécanisme institutionnel de veille et d'évaluation, opéré par l'Etat, par un médiateur en charge des médias (Ombudsman) ou par une association professionnelle de médias.

Nos indicateurs sont **qualitatifs et quantitatifs** et **s'articulent sur les quatre principaux thèmes et aspects de l'activité des médias** déjà identifiés dans la base de données et étudiés dans les rapports thématiques, notamment :

- 1. Le contenu des médias (ce qui est présenté dans l'actualité, et comment)**
- 2. Les modalités de création du sujet d'actualité / les pratiques des médias relatives à la production des programmes (les filtres des informations par exemple)**
- 3. Les méthodes de recrutement/ pratiques relatives à l'emploi dans les médias (dispositions relatives à l'embauche des minorités/ du personnel issu de l'immigration, les carrières de ces personnels, existence d'un plafond de verre)**
- 4. Les pratiques des médias relatives à la formation (sur les reportages relatifs aux immigrés, la gestion de la diversité)**

### **Particularités des Indicateurs MEDIVA pour l'évaluation des médias**

Il s'agit **pour la plupart** d'indicateurs **de nature qualitative**, qui capturent les différents aspects de la question de l'intégration, ainsi que celle des usages et pratiques des médias. Ils sont cependant **traduits sous forme quantitative**, en tant qu'évaluation 'Faible / Moyen / Fort' d'un aspect/domaine et sous-domaine particulier, laquelle est ensuite traduite sur une échelle de 1 (faible) à 5 (fort).

Deuxièmement, **nos indicateurs sont élaborés pour s'appliquer aux médias de différents pays ayant différentes cultures éditoriales ainsi que différentes formes de propriété du capital et de traditions journalistiques**. Les indicateurs sont écrits dans un langage simple afin d'être facilement traduits dans la langue d'un autre pays. Ils incluent des instructions méthodologiques claires en ce qui concerne (a) l'évaluation du contenu des médias, qui doit être personnellement effectuée par le chercheur, (b) la méthode pour l'entretien en personne

---

<sup>1</sup> Nous entendons "promotion de l'intégration des populations immigrées par les médias" de manière stricte : par exemple, favoriser une représentation juste et restituant plusieurs voix des populations immigrées dans les médias, susciter l'envie des personnes immigrées de travailler comme journalistes, etc. – autrement dit, nous la décomposons en autant de moyens d'encourager des sociétés plus inclusives et nous l'appréhendons comme une dimension éthique indirecte du secteur des médias.

ou par téléphone, qui sert à recueillir les réponses et les scores pour les indicateurs 2, 3 et 4 (création de l'information, emploi / recrutement, formation).

**Nos indicateurs conviennent à différents types de médias** (presse écrite : journaux ou électronique: TV mais aussi sites internet d'informations).

## **ETUDE PILOTE utilisant les INDICATEURS MEDIVA**

### **Sélection des médias dans chaque pays pour l'étude pilote**

Le but de cette sélection n'est pas d'évaluer les paysages médiatiques nationaux mais plutôt de prévoir l'évaluation de la manière dont différents médias de différents types et orientations idéologiques appréhendent la question des migrations et promeuvent (ou non) l'intégration des immigrés. La sélection entend couvrir un éventail de médias sans prétendre toutefois à aucune sorte d'évaluation globale de ceux du pays concerné. En outre, notre sélection vise à fournir suffisamment de ressources pour pouvoir comparer les pays aussi bien en termes de scores que d'évaluation qualitative.

### **Les médias de l'étude pilote (dans six pays : GR, IE, IT, NL, PL, GB)**

#### **1. Journal national**

**2. Journal national** – si applicable, sélectionner un second journal d'orientation idéologique différente (gauche / droite), de type différent (de référence / à sensation).

**3. Journal gratuit** – si applicable, choisir entre journal local et journal gratuit distribué au niveau national dans de grandes villes comme City Press, Metro, etc.

**4. Journal local** – si applicable, voir la remarque ci-dessus

**5. Journal télévisé** – sujets principaux de l'édition diffusée à l'heure de grande écoute (selon le pays : le journal télévisé de 20h, de 21h ou celui de 18h, s'il s'agit de celui en *prime-time*)

**6. Journal télévisé** – une seconde chaîne de télévision d'orientation idéologique différente (gauche / droite) ou avec une forme de propriété différente (radiodiffuseur public / chaîne privée) ou aussi de style différent (de référence / à sensation).

**7. Site internet d'informations** – s'il n'est pas rattaché à un journal de presse papier et dispose un bon nombre de lecteurs

Nous ne sélectionnons pas moins de 5 médias dans chaque pays.

### **Comment calculer le score de chaque indicateur :**

Nous cochons les réponses aux sous-questions et donnons ainsi des scores aux questions spécifiques. Nous calculons ensuite les scores de chaque indicateur.

Nous fournissons une courte explication de la notation sous l'indicateur (5-10 lignes, ou autant que nécessaire si plus de précisions sont indispensables). Par exemple, si les personnes interrogées indiquent ne pas avoir de formation sur la diversité mais expliquent qu'elle a été abandonnée l'année précédente en l'absence de fonds, ou qu'est prévu de mettre en place des programmes de formation sur la diversité, il s'agit aussi d'explications valides pour les réponses codées, que nous souhaitons consigner pour une meilleure authentification des scores.

Nous citons également les entretiens pertinents avec les directeurs responsables du traitement de l'actualité dans la langue dans laquelle l'entretien a été mené. Nous conservons une trace du codage du contenu des médias.

**La notation de chaque indicateur est la moyenne des scores de chaque sous-indicateur.**

**Score moyen et 'dispersion' des résultats des sous-indicateurs :** S'il y a de grandes disparités dans les scores de certains sous-indicateurs qui totalisent eux-mêmes un score total quasi neutre ou moyen (3) – alors qu'il peut y avoir dans le même indicateur beaucoup de 'faibles' (1) et de 'forts' (5) –, l'évaluation doit de nouveau être contrôlée et ces contradictions expliquées dans une note finale relative à la notation totale de l'indicateur concerné.

**Format de présentation des résultats :**

Les résultats de chacun des médias étudiés sont présentés séparément.

Les résultats sont présentés dans une FICHE D'ÉVALUATION DES MEDIAS pour chaque type de média (journal, chaînes TV, site internet). Nous y indiquons le score de chaque indicateur et expliquons ensuite brièvement pourquoi nous donnons cette notation, au regard des sous-questions incluses dans chaque indicateur et/ou d'autres observations de nature qualitative indiquées en remplissant les questionnaires pour les indicateurs).

**Nous présentons d'abord les résultats des indicateurs 2, 3 puis 4. Les résultats de l'indicateur 1 seront présentés en dernier :** il s'agit d'une évaluation à titre indicatif du contenu/ de la représentation des immigrés dans ce média particulier dans le cadre de l'étude pilote et non une étude approfondie à plus long terme.

En d'autres termes, nous mettons l'accent sur ce qui est fait et devrait être fait pour encourager les créations de sujets d'actualité, l'emploi/recrutement et les pratiques relatives à la formation contribuant à refléter la diversité et promouvoir l'intégration des immigrés, plutôt qu'une étude isolée sur les représentations des immigrés et des questions relatives à l'immigration par un type de média donné.

**Mettre l'évaluation en contexte :** Ces profils détaillés sur UNE fiche sont complétés par

- un lien vers la fiche MIPEX du pays concerné où le média est basé (donc un aperçu général de la situation de l'intégration des migrants dans ce pays).
- un document plus long de plusieurs pages que nous préparons sur la base des réponses plus détaillées aux questionnaires, dans lequel nous fournissons plus d'informations générales sur l'attribution des points.



NB ! Dans la section relative à la création de l'information /production et les personnes et programmations spécialisées, nous prenons en compte la taille du média (la différence entre, par exemple, un diffuseur du service public de 100 journalistes et un site internet avec 3 rédacteurs) dans l'évaluation des dispositions existantes relatives aux journalistes et programmations spécialisés.

### **Scores pour tous les indicateurs**

**très fort / très positif = 5**

**fort / positif = 4**

**moyen/ neutre = 3**

**faible / négatif = 2**

**très faible / le plus négatif = 1**

## **ÉTUDE PILOTE SUR LE CONTENU DES MÉDIAS**

**Méthodologie pour la constitution de l'échantillon** de l'étude pilote, en ce qui concerne la représentation de l'immigré dans l'actualité (indicateur 1, voir plus bas)

**Période** : 3 mois, dernière semaine de chaque mois, intervalle de 7 jours en commençant un mercredi et finissant un mardi

### **Dates sélectionnées :**

- 23-29 Novembre 2011  
[Nous sautons le mois de Décembre à cause des fêtes de Noël, qui 'biaisent' le traitement de l'actualité pendant cette période]
- 25-31 Janvier 2012
- 7-28 février 2012  
[Nous sélectionnons trois semaines pour que notre échantillon soit plus large et plus récent]

### **Unité d'analyse**

L'évaluation du contenu des médias utilise comme unité d'analyse

- articles / rapports/ sujets d'informations spécifiques dans des journaux ENTIERS
- principaux sujets d'informations dans le journal télévisé diffusé à l'heure de grande écoute le soir (nous analysons le journal télévisé EN ENTIER)

**Le texte entier ou le dossier audiovisuel entier pour la TV** est analysé dans tous les cas (pas seulement les gros titres par exemple).

**Nous comptons le nombre total de sujets dans le journal pour la période codée et combien d'entre eux concernent l'immigration ou se réfèrent aux immigrés** (par exemple un total de 790 sujets pendant la semaine de Novembre – dont 35 sur l'immigration et les immigrés).

## **INDICATEUR 1 – CONTENU DES MÉDIAS**

### **1.1 Représentation positive (5) / représentation négative (1) des ressortissants des pays tiers dans l'actualité**

Evaluation quantitative : pourcentage du 'positif' / du 'négatif' dans toute l'actualité et en particulier celle relative aux immigrés. Les 'unes', les sujets d'actualité, dans les journaux ou sur les sites internet d'informations/ sujets principaux des journaux télévisés du soir / sujets principaux des informations du matin à la radio pendant la première semaine du mois pendant 3 mois

Forte = plus positive que celle des natifs

Moyenne = égale à celle des natifs

Faible = plus négative que celle des natifs

#### **Lignes directrices pour l'appréciation 'positif/négatif' :**

Que doit-on considérer comme négatif ?

- attribuer des caractéristiques et attributs négatifs aux immigrés, en étiquetant les individus, usant de qualificatifs dont les stéréotypes négatifs qui définissent les immigrés comme différents ou inférieurs
- Lier les migrants à des thèmes négatifs, par exemple les problèmes, l'illégalité, les menaces
- Expliquer des positions ou actes particuliers des immigrés en tenant ces derniers pour responsables plutôt que de tenter d'identifier les contextes et causes sous-jacentes
- Cadres de conflit et opposition (voir littérature)
- Discours négatifs spécifiques, focalisant par exemple sur l'oppression des femmes musulmanes

Que doit-on considérer comme positif ?

- attribuer des caractéristiques et attributs positifs, en mettant l'accent sur l'égalité ou les différences positives
- relier à des thèmes positifs, par exemple le dialogue, la contribution à la société, le débat public
- concentration des explications sur les causes structurelles et les circonstances plutôt que sur les caractéristiques des immigrés
- Formulation en termes d'harmonie, émancipation, solidarité
- discours positifs spécifiques, par exemple, contre la discrimination et le racisme, images /approches positives de l'islam, différence

Filtres permettant d'équilibrer l'évaluation :

- compter les attributions /représentations négatives et positives des acteurs dans chaque sujet d'actualité et estimer si dans l'ensemble, la représentation des migrants a un ton

plus négatif, positif ou neutre. Si le sujet part plutôt dans une direction ou a un titre négatif/positif, cela doit plus ‘peser’ dans l’évaluation (même si ce n’est pas représentatif de tout l’article)

- L’indicateur 1.1 se compose du score moyen de tous les sujets d’actualités pertinents codés

### **1.2 Représentation active (5) / représentation passive (1) des ressortissants des pays tiers dans l’actualité**

Evaluation quantitative (pourcentage d’actif/passif dans l’actualité relative aux immigrés)

Les immigrés actifs faisant de bonnes choses (très positif)

Les immigrés passifs ayant subi de mauvaises choses ou bénéficié de bonnes choses (moyen)

Les immigrés actifs faisant de mauvaises choses (très négatifs)

### **1.3 La vision ou les préoccupations des immigrés représentés dans l’actualité généraliste/les thèmes**

(pourcentage des sujets d’actualité au total dans lesquels les immigrés sont représentés)

Fort : au-dessus du pourcentage d’immigrés dans la population totale

Moyen : approximativement égal au pourcentage d’immigrés dans la population totale

Faible : en-dessous du pourcentage d’immigrés dans la population totale

### **1.4 La vision ou les préoccupations des immigrés représentées dans l’actualité /les thèmes spécifiques aux populations immigrées**

(pourcentage dans les sujets d’actualité spécifiques aux immigrés dans lesquels ils sont représentés)

Fort : 51%-100%

Moyen : 31%-50%

Faible : 0%-30%

**Lignes directrices pour noter ces indicateurs et répondre de manière pertinente au questionnaire :**

Les indicateurs 2 à 4 doivent être remplis par chaque chercheur sur la base du modèle de questionnaire distribué (avec les lignes directrices sur ce qu'il faut noter) à partir d'entretiens téléphoniques individuels avec les personnes responsables du média sélectionné. Les indicateurs 2 à 4 ne doivent pas être complétés en envoyant le questionnaire par email aux journalistes et directeurs de média concernés.

Certains indicateurs sont ignorés dans les pays avec une population immigrée inférieure à 4% de la population totale. Ils sont indiqués en rouge.

Pour évaluer un média, le chercheur doit donner une des trois évaluations proposées et indiquer en 5-20 lignes (en fonction de la richesse des informations pertinentes) pourquoi il / elle leur a donné ce score. En d'autres termes, afin de valider les résultats, doivent être précisées les informations pertinentes sur les pratiques existantes, qui ont existé ou n'ont jamais existé par rapport à chaque sous-indicateur. Toute autre commentaire pertinent de la part les journalistes/directeurs de média ou autre employés fournissant l'information doivent aussi être brièvement précisées. Si nécessaire, les chercheurs peuvent faire référence à des documents pertinents, pages web et autres ressources à l'appui de l'évaluation en dehors du questionnaire. Cependant, ils doivent expliquer brièvement de quoi il s'agit dans le questionnaire.

**Scores**

**Fort = 5**

**Moyen = 3**

**Faible = 1**

## **INDICATEUR 2 – sur la création de sujets d’actualité par les médias / la production de programme**

- 2.1. Existence de sections/programmes spécialisé(e)s pour les informations en provenance des pays d’origine des immigrés (une fois par semaine) – A n’utiliser que pour évaluer les médias dans les pays où la population immigrée > 4% de la population**
- Fort : oui chaque semaine  
Moyen : occasionnellement  
Faible : jamais

EXPLICATION de la notation :

- 2.2. Si de tels programmes existent sur la radio, la TV ou des sections de journaux, sont-ils diffusés sur une période de grande écoute ou sur une des pages les plus visibles du journal/site internet ?– A n’utiliser que pour évaluer les médias dans les pays où la population immigrée > 4% de la population**

Fort : heure de grande écoute  
Moyen : pas pendant une heure de grande écoute  
Faible : la nuit, à des heures impossibles

EXPLICATION de la notation :

- 2.3. Existence de programmes (radio / tv / sites internet d’informations) dans les langues des principaux groupes d’immigrés du pays (une fois par semaine)**

Fort : oui  
Moyen : parfois, mais moins souvent qu’une fois par semaine  
Faible: jamais

EXPLICATION de la notation:

- 2.4. Existence de journalistes spécialisés sur les questions relatives à l’immigration et la diversité**

Fort : oui  
Moyen : emploi de personnel *freelance*  
Faible : non

EXPLICATION de la notation :

## **2.5. Filtrage des informations liées aux populations immigrées**

### **2.5.1 Sources et contrôle des informations (vérification des faits)**

Fort : demande aussi bien auprès des sources de la population majoritaire que de la population immigrée

Moyen : demande à plusieurs sources (mais pas nécessairement les populations immigrées)

Faible : agences de presse nationales

EXPLICATION de la notation :

### **2.5.2 Qui choisit les informations relatives aux populations immigrées à publier**

Fort : l'auteur lui/elle-même

Moyen :

Faible : le rédacteur en chef/ le responsable de l'entité

EXPLICATION de la notation :

### **2.5.3 Le journal ou le site d'informations en ligne dispose t-il d'une section pour les commentaires (pour les réactions aux articles publiés) ? Dans la positif, la modère t-il pour les propos racistes ?**

Fort : oui

Moyen : quand quelqu'un le signale

Faible : non, au nom de la liberté d'expression

EXPLICATION de la notation :

### **2.5.4 Adoption de principes directeurs pour un traitement éthique de l'information relative aux groupes vulnérables et spécifiquement en ce qui concerne les immigrés et les minorités**

Fort : oui

Moyen : principes directeurs informels mais pas d'engagement clair de la part de la société à les respecter

Faible : non

EXPLICATION de la notation :

### **INDICATEUR 3: PRATIQUES DES MÉDIAS RELATIVES AU RECRUTEMENT ET A L'EMPLOI**

#### **3.1 Application de mesures qui visent à assurer que le personnel de l'entreprise reflète la composition ethnique de la population immigrée**

Fort : oui, au moins une de ces mesures a été mise en œuvre

Moyen : une prise de conscience, mais pas de mise en œuvre cohérente

Faible : ni de prise de conscience ni de mise en œuvre

EXPLICATION de la notation :

#### **3.2 Discrimination dans le recrutement des ressortissants de pays tiers en tant que professionnels des médias**

##### **3.2.1 Existence de mesures de lutte contre la discrimination visant à prévenir la discrimination dans les méthodes de recrutement du média concerné**

Fort : oui, au moins une de ces mesures a été mise en œuvre

Moyen : une prise de conscience, mais pas de mise en œuvre cohérente de règles relatives à la lutte contre la discrimination

Faible : ni prise de conscience ni mise en œuvre

EXPLICATION de la notation :

##### **3.3 Existence de programmes d'ouverture prévoyant le parrainage ou le soutien de personnes d'origine immigrée– A n'utiliser que pour évaluer les médias dans les pays où la population immigrée > 4% de la population**

Fort : oui systématiquement

Moyen : oui parfois

Faible: non, jamais

EXPLICATION de la notation :

##### **3.3.1 Suivi / évaluation de la mise en œuvre de ces programmes par la société elle-même**

Fort : oui, vérifier si de tels systèmes conduisent au recrutement et à la production de données



Moyen : une tentative ponctuelle pour suivre cette mise en œuvre ou évaluer / le suivi, mais de manière occasionnelle seulement / pas de données

Faible : pas de suivi continu, ni ponctuel, et aucune données

EXPLICATION de la notation :

**3.4 Existence de départements spéciaux en charge de la diversité dans le média - A**  
**n'utiliser que pour évaluer les médias dans les pays où la population immigrée > 4% de la population**

Fort : oui

Moyen : pas de département mais une personne responsable de la diversité

Faible : non, rien

EXPLICATION de la notation :

## **INDICATEUR 4 - PRATIQUES DES MÉDIAS RELATIVES À LA FORMATION**

### **4.1 Existence de possibilités de formation adaptées aux besoins des professionnels des médias immigrés**

Fort : oui systématiquement

Moyen : oui, parfois seulement

Faible : non, jamais

EXPLICATION de la notation :

### **4.2. a) Existence de cours visant à sensibiliser les professionnels des médias à la diversité et sur la manière de rapporter l'information sur ce sujet**

Fort : oui dans l'ensemble

Moyen : encouragés mais pas obligatoires

Faible : non

EXPLICATION de la notation :

### **4.2.b) Existence d'une obligation d'assister à ces cours**

Fort : oui dans l'ensemble

Moyen : encouragé mais pas d'obligation

Faible : non

EXPLICATION de la notation :

### **4.3. Participation des représentants de populations immigrées ou minoritaires/ d'experts à la conception et / ou la mise en œuvre de cette formation à la diversité**

Fort : oui, systématiquement

Moyen : parfois

Faible : non, jamais

EXPLICATION de la notation :

#### **4.4. Systèmes de suivis et de rapports pour la formation à la diversité ethnoculturelle**

Fort : oui, systématiquement

Moyen : occasionnellement

Faible : non, jamais

EXPLICATION de la notation :

#### **4.5. Objectifs relatifs à la diversité inclus dans les politiques de formation des ressources humaines pour tous les niveaux du personnel**

Fort : Existence d'objectifs relatifs à la diversité, visant tous les niveaux du personnel

Moyen : Existence d'objectifs quant à la diversité, mais seulement pour certains groupes du personnel / et pas spécifiquement sous forme de formation

Faible : inexistants

EXPLICATION de la notation :



